

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1976)

Heft: 386

Artikel: Cincera and Co.

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ce que Frisch, Dürrenmatt, Bichsel, Meienberg (« Reportagen aus der Schweiz »), Max Schmidt (« Demokratie von Fall zu Fall ») avaient dit avant lui en allemand.

Car sur le fond ? Sur les accusations portées par Ziegler contre le secret des banques ? contre les exportations d'armes ? contre la neutralité trop souvent à sens unique ? (la même accusation que portait voici trente et quelques années le professeur Claparède, prédecesseur de Piaget, dans son livre « Morale et politique ou les vacances de la probité »). Sur tous ces points, sur Seveso, sur Bührle, etc., les adversaires de Ziegler sont singulièrement discrets !

J. C.

Fribourg malade de ses médecins

C'est aujourd'hui presque un lieu commun : le médecin jouit d'une image de marque mythologique qui le place à mi-chemin entre l'oracle antique et le savant de l'ère scientifique. Quelques hommes, dans cette profession, sont conscients de cette situation et cherchent à la démythifier; d'autres, hélas, se taillent de substantiels profits en usant et abusant du mythe.

C'est ainsi que lorsqu'un important chirurgien de la place de Fribourg se laisse photographier dans les pages publicitaires de la « Pax Assurance », il enfreint gravement les règles de la déontologie professionnelle. Toutefois, la réaction de la Société de médecine qui dans d'autres cantons serait immédiate et sans réplique, se fait là attendre; on tergiverse.

A décharge de ladite Société de médecine, on peut relever qu'elle est bien trop occupée par ses attaques injurieuses contre le conseiller d'Etat socialiste Denis Clerc pour faire la police dans ses propres rangs. Habitues qu'ils étaient à ce qu'on ne mette pas le nez dans leurs affaires, les médecins fribourgeois sont déchaînés depuis plusieurs

années parce que le directeur de la Santé publique fait tout simplement son travail, qu'il s'est employé à remettre au pas un corps médical qui refusait, ne serait-ce que de s'aligner sur la moyenne suisse à différents chapitres de l'exercice de sa profession.

Avait été, en particulier, introduit le système du tarif dit forfaitaire dans les hôpitaux publics du canton, système appliqué d'ailleurs dans d'autres régions suisses. Et voilà que la Société de médecine emmenée notamment par les Dr Evéquoz et Dubas, mène grand tapage contre Denis Clerc, allant jusqu'à le mettre en cause personnellement pour des décisions prises en commun par le Conseil d'Etat. A l'origine de cette polémique, un conflit d'intérêts : médecins et cliniques craignent que leurs profits ne soient diminués par la mise en place du tarif forfaitaire qui, s'il suffit pour les hôpitaux subventionnés, ne couvre évidemment pas les frais de la journée dans les cliniques privées.

Le débat sur la médecine « libérale » qui ne supporte absolument pas les remises en cause de ses priviléges a déjà été développé dans ces colonnes (par exemple DP 381, 354). Mais ce qui frappe dans l'actualité fribourgeoise, c'est l'entêtement quasi obsessionnel des médecins fribourgeois à chercher le scandale. Le comité de la Société de médecine s'est laissé aller à acheter des colonnes entières dans la presse locale.

1. pour faire croire à une menace qui pèserait contre le libre droit du malade de se faire traiter par le médecin et dans l'hôpital de son choix;
2. pour mettre en cause personnellement au cours de la campagne électorale le candidat socialiste Denis Clerc dont la rigueur et la ténacité sont en fait au service de la santé des Fribourgeois.

Pitié pour le malade fribourgeois qui pensait à ce jour qu'il payait son médecin ou sa clinique pour être soigné, et qui constate aujourd'hui que la corporation a bien assez de ressources pour s'offrir les colonnes des journaux à des fins pour le moins douteuses.

Pour ceux qui ont vu au cinéma le film « Sept

morts sur ordonnance », les réflexions iront bon train. Le film français illustrait en effet l'existence dans une ville de province d'un clan puissant de chirurgiens opérant sans vergogne le « racket » des profits et des priviléges. Rassurons ces cinéphiles : selon la formule consacrée, toute ressemblance avec des faits ou des personnes réels n'est que pure coïncidence...

Quant au rôle de la presse locale dans cette affaire, il ne mérite pas d'être passé sous silence. Quand la publicité payante est dirigée nommément contre une personne et fait planer sur elle de graves accusations, tous les éléments constitutifs d'une opération d'achat de voix électorales sont réunis. C'est donc que « La Gruyère » ou « L'Indépendant » ne se soucient guère dans ce cas d'éthique professionnelle. Certes, les temps sont durs pour la presse locale; cela n'excuse pas tout. La « Liberté » pour sa part n'a passé qu'un seul communiqué de la Société de médecine, de plus en y faisant disparaître les attaques personnelles; lorsque cette publicité est devenue franchement diffamatoire, elle a prudemment renvoyé à l'expéditeur les lignes malhonnêtes. Significatif !

Cincera and Co.

Pas un mot de l'« affaire » Cincera et des dosiers du lieutenant-colonel zurichois sur les « mauvais Suisses », direz-vous ! Pour le moment, la « grande presse », appliquée à ne pas rater son Watergate suisse, regorge de détails croustillants; nous les dégustons avec vous. Mais jusqu'où ira-t-on ? L'abcès Cincera crevé, cernera-t-on le climat qui a permis le développement de telles activités, ou se contentera-t-on d'avoir accablé un bouc émissaire ? La leçon de choses politiques est digne d'intérêt; car les clients officiels de Cincera, ses fournisseurs d'informations, auront bien-tôt à leur disposition les ordinateurs nourris à grands frais par la collectivité.